

Les dangers d'un militantisme aveugle

Posted on 9 février 2017 by Patrick Rouillier

Justice et jugement moral

Deux affaires politico-judiciaires défrayent la chronique et nous donnent à réfléchir. Tout d'abord l'affaire Fillon, emplois fictifs, détournement de fonds publics, favoritisme, dont les faits sont avérés et reconnus. La présomption d'innocence s'impose puisque la justice n'a pas encore statué sur l'affaire, ceci dans le domaine judiciaire. Cependant, les faits étant reconnus, chacun est en droit de se faire une opinion en fonction de son éthique et de sa morale. La présomption d'innocence qui s'applique de droit dans le domaine judiciaire ne s'applique pas au jugement que chacun est en droit de porter sur l'affaire. Les domaines sont différents, la justice statuant au nom de la loi, de la légalité, l'opinion publique se prononce au nom de la morale de chacun. La justice accepte les paradis fiscaux, l'optimisation fiscale, l'enregistrement des navires au Panama, les travailleurs détachés, autant de pratiques que l'opinion publique dans sa majorité refuse. Ne mélangeons pas les deux univers.

En ce qui concerne le Front National des faits similaires lui sont reprochés : Emplois fictifs, abus de biens sociaux, financement illégal de campagne. Là encore la justice n'a pas totalement statué et la présomption d'innocence s'applique dans le domaine judiciaire. Pourtant les faits étant avérés et bien connus chacun a le droit de se déterminer par rapport à sa conscience. De façon générale l'opinion publique condamne ces actions.

Le militantisme forcé

Ces candidats ont, dans l'esprit des électeurs, une morale plus que douteuse. C'est regrettable, mais dans la mesure où l'affaire est publique, il appartient à chacun d'en tirer les conséquences.

Le plus troublant dans l'affaire est que dans ces deux cas les militants « Les républicains » ou ceux du front national continuent, malgré tout, à soutenir leurs candidats. Ils n'ont cure de la morale pour peu que leur parti, leurs idées puissent triompher. Ils sont prêts à soutenir des hommes ou des femmes corrompus pour les installer au pouvoir. (Soulignons, quand même, que les militants LR ont un peu plus

de scrupules que ceux du FN, ce qui ne les empêche pas de soutenir Fillon !)

Qu'importe la bouteille, pourvu qu'on ait l'ivresse !

C'est le processus classique par lequel les dictatures peuvent s'installer « légalement » dans un pays. Par petites incartades successives à la loi, tolérées par leurs sympathisants, s'installent des régimes corrompus.

Qui vole un œuf vole un bœuf, qui tolère que son candidat vole un œuf tolère que son candidat vole un bœuf !

D'écarts à la loi en écarts à la loi les régimes s'imposent. Vient le moment où le reste de la population s'émeut de ce qui se passe et conteste le régime. Tout naturellement le régime et ses supporters se sentent menacés, et n'ont pour seule solution pour se maintenir au pouvoir, que de durcir le régime et le muer en dictature répressive. S'en suit une cascade de contestation/répression qui pousse les gouvernant à la dictature absolue.

L'aveuglement des militants est un danger permanent pour la démocratie

PS : Dans ce qui précède les propos visent des partis de droite et d'extrême droite. C'est dû aux hasards de l'actualité. Des problèmes similaires ont touchés les hommes politiques et militants de gauche et d'extrême gauche !